



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 15 mars 2022

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles Ange GINESY, Alexandra MARTIN, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA.

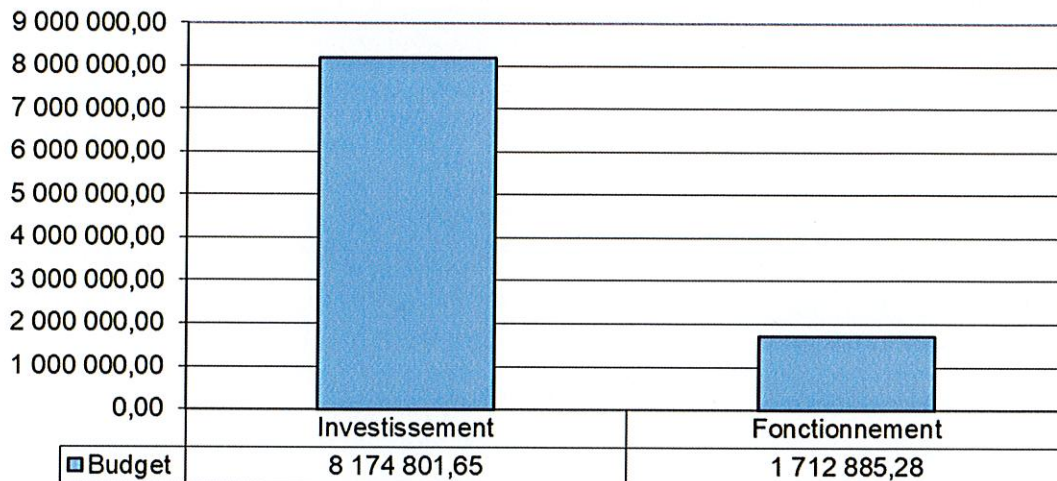
Suppléants : Monsieur Didier CARRETERO, Madame Céline DUQUESNE, Madame Gaëlle FRONTONI, Madame Marie-Louise GOURDON, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Madame Vanessa LELLOUCHE, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI à Monsieur Jean THAON, Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Anthony BORRE.

RAPPORT N° 22-11 - Budget supplémentaire 2022 - Budget principal

Conformément à l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales et à la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), le projet de budget supplémentaire du budget principal 2022 que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen s'établit à 9 887 686,93 €, comme suit :

Budget supplémentaire 2022



Cet équilibre tient compte :

- de la reprise de l'excédent global 2021 ;
- du report des dépenses d'investissement (6 472 946,63 €) ;
- du report des recettes d'investissement (7 000 000 €) ;
- de réajustements budgétaires nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

A- Les recettes :

L'ensemble de ces ressources provient principalement :

1- Section de fonctionnement :

- de l'affectation du résultat de fonctionnement en excédent reporté pour un montant de 1 251 093,28 € au titre de l'excédent net utilisable ;
- d'une inscription de 58 240 € au titre de la prise en charge par notre compagnie d'assurance Allianz des sinistres engendrés le 2 octobre 2020 par la tempête Alex ;
- d'une inscription de 100 000 € au titre du remboursement par la DGSCGC de la campagne de dépistage COVID-19 menée par le SDIS 06 à l'aéroport de Nice Côte d'Azur ;
- d'une inscription complémentaire de 120 000 € au titre du remboursement par la DGSCGC de la participation du SDIS 06 aux colonnes de renfort extra-départementales durant la saison 2021 ;

2- Section d'investissement :

- la reprise du résultat d'investissement pour un montant de 73 301,65 € ;
- des restes à réaliser à hauteur de 7 000 000 € au titre de l'emprunt qui doivent être, conformément aux règles comptables et financières, reportés sur l'exercice 2022 ;
- un réajustement complémentaire de 700 000 € au titre des crédits prévus en investissement pour l'encaissement du FCTVA ;
- une inscription supplémentaire de 401 500 € pour le réajustement de la dotation aux amortissements des biens 2022. Cette somme est la contrepartie de l'inscription budgétaire prévue en dépenses de fonctionnement.

B- Les dépenses :

Les dépenses à prendre en compte dans le cadre de cette étape budgétaire comprennent notamment les restes à réaliser et les nouvelles inscriptions qui vous sont détaillés par ailleurs.

1- La section de fonctionnement :

Des réajustements doivent être effectués afin de répondre aux besoins de l'établissement. Vous trouverez ci-après les plus significatifs :

- une diminution de 200 000 € concernant la subvention d'équilibre du budget annexe des cantines (cf. rapport du budget supplémentaire du budget annexe cantine) ;
- une inscription complémentaire de 519 262 € au titre du chapitre 011 « charges à caractère général » dont notamment :
 - 62 800 € pour les dépenses d'énergies consécutifs à de la hausse constatée des tarifs réglementés d'électricité et de gaz ;
 - 86 750 € au titre des travaux d'entretien et de réparation des sites de l'établissement ;
 - 83 564 € au titre de la mise en œuvre du compte personnel formation (CPF), du compte engagement citoyen (CEC) et d'un besoin complémentaire lié aux actions de formations qui seront réalisées au cours l'année 2022 ;
 - 83 300 € au titre des dépenses liées aux marchés d'assurances dommages-ouvrages et multirisques ;
 - 134 603 € au titre de la fourniture de petits équipements, du renouvellement de vêtements de travail, de la maintenance informatique et de la réparation du parc automobile ;

- une inscription complémentaire de 875 534 € au titre du chapitre 012 « charges de personnels et frais assimilés » dont notamment :
 - 300 000 € au titre des dépenses relatives aux indemnités SPV pour permettre le financement des renforcements prévus durant la période estivale. Le budget afférant aux indemnités SPV devra être complété, en cours d'année par l'abondement de la contribution du Département tel que prévu lors du vote du budget primitif 2022 ;
 - 400 000 € au titre des charges de personnels liées au décret 2021-1818 du 24 décembre 2021 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022 « modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle » et au décret 2021-1819 du 24 décembre 2021 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022 « modifiant divers décrets fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ».

L'impact financier étant estimé à 0,8 M€ par an, il conviendra de réajuster le niveau des crédits dédiés lors d'une prochaine étape budgétaire après la campagne feux de forêt 2022.

De plus, cette nouvelle dépense devra être intégralement financée lors des budgets suivants.

- une inscription supplémentaire de 401 500 € pour la régularisation de la dotation aux amortissements des biens 2022. Cette somme est la contrepartie de l'inscription budgétaire prévue en recettes d'investissement ;
- des réajustements de crédits liés à l'exécution budgétaire sont également retracés dans le document joint en annexe.

2- La section d'investissement :

Les crédits inscrits dans cette section correspondent :

- en partie aux restes à réaliser (6 472 946,63 €) qu'il convient, conformément aux règles comptables et financières, de reporter sur l'exercice 2022 ;
- aux réajustements budgétaires liés aux modifications de programme et crédits de paiement dont notamment :
 - une inscription de 58 000 € au titre des travaux essentiels prévus pour le CIS Cannes Pastour ;
 - une inscription de 107 000 € pour des dépenses liées à des équipements de protection individuelle concernant les tenues feux de forêt ;
 - une inscription de 47 585 € pour le développement du projet informatique de traçabilité des équipements, des matériels opérationnels et des tenues réglementaires. Le reste à réaliser 2021 de 52 415 € porterait le budget total alloué pour ce projet à 100 000 € ;

- une inscription de 124 260 € pour l'acquisition et le développement des logiciels nécessaires au fonctionnement de l'établissement, leurs mises à jour ainsi que le renouvellement des licences d'utilisation correspondantes (Microsoft) ;
- une inscription de 128 400 € pour le déploiement de matériels informatiques dont notamment des PC portables et des tablettes embarquées ;
- une inscription complémentaire de 180 000 € à celle prévue au budget primitif de 180 000 € pour l'achat de deux véhicules « porte-berce » d'occasion et d'un véhicule spécifique UMM (Unité mobile de mécanique),. Ce nouvel engin permettra des actions rapides de maintenance mécanique préventive et curative sur des secteurs non couverts par un atelier de Compagnie. Cette acquisition améliorera le maillage départemental et la couverture des secteurs de l'arrière-pays ;
- 360 000 € au titre de la mise à jour des crédits de paiement des opérations de construction des CIS Saint-Martin-du-Var et Puget-Théniers.

Concernant ces constructions dont les livraisons interviendront prochainement, il convient d'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement pour tenir compte d'une forte hausse des indices de révision des prix du bâtiment et des travaux publics.

Cette hausse, due à l'évolution conjoncturelle des prix des matériaux et des matières premières, impacte de manière conséquente les programmes de construction.

En outre, suite à la défaillance de l'une des sociétés intervenant dans la construction du CIS Saint-Martin-du-Var, il a été constaté de nombreuses malfaçons. La nécessaire reprise de ces travaux par une autre entreprise a engendré retards et surcoût financiers.

Les dispositions liées à la politique de sécurisation des sites du SDIS 06 nécessite également des crédits supplémentaires concernant ces deux sites.

En conséquence, il vous est proposé d'approuver les autorisations de programme et crédits de paiement relatifs à ces opérations selon le tableau modificatif suivant :

CONSTRUCTIONS	A.P. votées	Proposition d'A.P.	C.P. antérieurs	C.P. 2022
Saint-Martin-du-Var	6 950 000 €	7 250 000 €	4 406 473,36 €	2 843 526,64 €
Puget-Théniers	5 750 000 €	5 810 000 €	5 363 654,93 €	446 345,07 €

- des réajustements de crédits liés à l'exécution budgétaire sont également retracés dans le document joint en annexe.

Le document budgétaire faisant apparaître les inscriptions en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté, ci-après, en annexe.

Je vous propose d'approuver le présent budget supplémentaire du budget principal 2022, d'un montant total de 9 887 686,93 € soit 1 712 885,28 € en section de fonctionnement et 8 174 801,65 € en section d'investissement, selon le niveau de vote suivant :

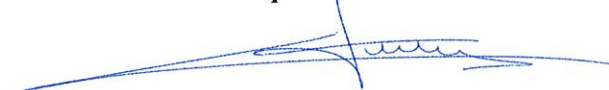
- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement ;
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le présent budget supplémentaire du budget principal 2022, d'un montant total de 9 887 686,93 € soit 1 712 885,28 € en section de fonctionnement et 8 174 801,65 € en section d'investissement, selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement ;
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES-MARITIMES**

Numéro SIRET : 28060051100024

POSTE COMPTABLE : DE LA PAIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

M. 61

Budget supplémentaire (1)

BUDGET : SDIS BS (2)
Agrégé au budget principal de (3)

ANNEE 2022

(1) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(3) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	17
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	18
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	21
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	22
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	23
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	24
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	25
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	26
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	27
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	29

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées	38
A3 - Etat des provisions	39
A4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B4 - Etat des engagements donnés	Sans Objet
B5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B6 - Situation des autorisations de programme	41
B7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	48
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
 - sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	181 989 867,96	183 046 288,41	267 974,48	1 324 394,93
Investissement	28 039 396,57	28 303 127,40	(1) -190 429,18	73 301,65
Fonctionnement	153 950 471,39	154 743 161,01	(2) 458 403,66	1 251 093,28

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT–TOTAL		(I) 6 472 946,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	203 325,55
204	Subventions d'équipement versées	607 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 202 854,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	3 459 266,39
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT–TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)			
TOTAL DU BUDGET	I + II	6 472 946,63	III + IV	7 000 000,00	527 053,37	1 851 448,30
Investissement	I	6 472 946,63	III	7 000 000,00	527 053,37	600 355,02
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	0,00	1 251 093,28

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(III) 7 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 701 855,02	1 101 500,00
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	6 472 946,63	7 000 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 73 301,65
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		8 174 801,65	8 174 801,65

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 712 885,28	461 792,00
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 251 093,28
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 712 885,28	1 712 885,28

TOTAL DU BUDGET (4)	9 887 686,93	9 887 686,93
----------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	1 539 703,02	162 152,00	1 701 855,02	700 000,00	401 500,00	1 101 500,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 311 385,28	401 500,00	1 712 885,28	299 640,00	162 152,00	461 792,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	2 851 088,30	563 652,00	3 414 740,30	999 640,00	563 652,00	1 563 292,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	519 262,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	875 534,00	
65	Autres charges de gestion courante	-240 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		1 700,00
74	Contributions et participations		220 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		19 700,00
Total gestion des services		1 154 796,00	241 400,00
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations amortissements et provisions	0,00	
022	Dépenses imprévues	156 589,28	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		58 240,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 1 311 385,28	II 299 640,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :	-1 011 745,28
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	401 500,00	162 152,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 401 500,00	IV 162 152,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :	239 348,00
---	-------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 1 251 093,28
---	---------------	------------------------

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 1 712 885,28	II+IV+VI 1 712 885,28
----------------------------	-----------------------------	------------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 700 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	7 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 375 170,55	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	607 500,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 3 202 440,69	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 3 819 266,39	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 272,02	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 8 012 649,65	II 7 700 000,00

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	312 649,65
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	162 152,00	401 500,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 162 152,00	IV 401 500,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	239 348,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 73 301,65
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 8 174 801,65	II + IV + VI + VII 8 174 801,65
----------------------------	---------------------------------	--

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	519 262,00		519 262,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	875 534,00		875 534,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-240 000,00		-240 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	401 500,00	401 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	156 589,28		156 589,28
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		1 311 385,28	401 500,00	1 712 885,28

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 712 885,28
--	---------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2,00	2,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	375 170,55	0,00	375 170,55
204	Subventions d'équipement versées	607 500,00	0,00	607 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 202 440,69	0,00	3 202 440,69
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	3 819 266,39	0,00	3 819 266,39
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		162 150,00	162 150,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 272,02		8 272,02
Dépenses d'investissement –Total		8 012 649,65	162 152,00	8 174 801,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 174 801,65
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	19 700,00		19 700,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 700,00		1 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	220 000,00		220 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	58 240,00	162 152,00	220 392,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		299 640,00	162 152,00	461 792,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 251 093,28
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 712 885,28
--	---------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	700 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	417,86	417,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	-417,86	-417,86
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		401 500,00	401 500,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		7 700 000,00	401 500,00	8 101 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)	73 301,65
--	------------------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 174 801,65
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	21 340 000,00	0,00	519 262,00	519 262,00	21 859 262,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	21 340 000,00	0,00	519 262,00	519 262,00	21 859 262,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 017 700,00	0,00	875 534,00	875 534,00	117 893 234,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 452 669,00	0,00	-240 000,00	-240 000,00	1 212 669,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	1 452 669,00	0,00	-240 000,00	-240 000,00	1 212 669,00
66	Charges financières	560 594,00	0,00	0,00	0,00	560 594,00
67	Charges exceptionnelles	62 000,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	17 037,00		156 589,28	156 589,28	173 626,28
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	14 310 000,00		401 500,00	401 500,00	14 711 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		154 780 000,00	0,00	1 712 885,28	1 712 885,28	156 492 885,28

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

156 492 885,28

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 796 197,31	0,00	1 700,00	1 700,00	4 797 897,31
74	Contributions et participations	145 302 486,69	0,00	220 000,00	220 000,00	145 522 486,69
75	Autres produits de gestion courante	44 512,00	0,00	0,00	0,00	44 512,00
013	Atténuations de charges	1 170 150,00	0,00	19 700,00	19 700,00	1 189 850,00
76	Produits financiers	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
77	Produits exceptionnels	130 600,00	0,00	58 240,00	58 240,00	188 840,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	3 271 054,00		162 152,00	162 152,00	3 433 206,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		154 780 000,00	0,00	461 792,00	461 792,00	155 241 792,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

1 251 093,28

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

156 492 885,28

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	21 340 000,00	519 262,00	519 262,00
60611	Eau et assainissement	233 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 570 000,00	62 800,00	62 800,00
60621	Combustibles	9 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 376 334,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	46 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	292 600,00	15 000,00	15 000,00
60631	Fournitures d'entretien	126 200,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 106 047,76	26 479,00	26 479,00
60636	Habillement et vêtements de travail	977 000,00	50 000,00	50 000,00
6064	Fournitures administratives	80 000,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	101 000,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	5 500,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	628 000,00	0,00	0,00
6067	Produits d'intervention	68 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 905 083,05	14 717,25	14 717,25
6132	Locations immobilières	1 110 610,00	3 961,00	3 961,00
6135	Locations mobilières	529 600,00	-1 000,00	-1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	180 700,00	190,00	190,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	380 000,00	86 750,00	86 750,00
61551	Entretien matériel roulant	217 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	166 420,00	9 519,00	9 519,00
6156	Maintenance	2 135 939,19	43 124,00	43 124,00
6161	Multirisques	37 500,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	95 000,00	6 000,00	6 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 087 300,00	77 300,00	77 300,00
617	Etudes et recherches	501,00	0,00	0,00
61821	Abonnements	47 000,00	5 236,00	5 236,00
61828	Autres	7 500,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	577 800,00	83 564,00	83 564,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 800,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	8 550,00	3 367,75	3 367,75
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	7 010,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	66 309,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	12 000,00	1 400,00	1 400,00
6231	Annonces et insertions	52 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	91 280,53	-1 400,00	-1 400,00
6234	Réceptions	6 319,47	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	50 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 600,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	9 852,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	10 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	405 600,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	0,00	0,00
6258	Divers	16 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	45 300,00	6 870,00	6 870,00
6262	Frais de télécommunications	607 400,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	24 800,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	800,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	479 500,00	0,00	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	21 000,00	13 200,00	13 200,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	312 744,00	12 184,00	12 184,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 017 700,00	875 534,00	875 534,00
6218	Autre personnel extérieur	14 004,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	711 999,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	646 143,00	25 000,00	25 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	39 146 250,00	336 016,00	336 016,00
64112	SFT, indemnité résidence	945 642,00	0,00	0,00
64113	NBI	756 595,00	0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	17 800,00	17 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	30 913 487,00	-21 366,00	-21 366,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	515 034,00	-94 200,00	-94 200,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	2 500,00	2 500,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	13 909 000,00	430 000,00	430 000,00

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BS - BS - 2022

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
64145	Vacations versées aux employeurs	2 000,00	0,00	0,00
64146	Service de santé	1 849 000,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	100 000,00	100 000,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	700,00	700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 597 371,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 746 269,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 803,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	183 940,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	166 000,00	0,00	0,00
646	Allocations de vétéran	655 200,00	0,00	0,00
6473	Allocations de chômage	64 463,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	195 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 600 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 381 500,00	79 084,00	79 084,00
65	Autres charges de gestion courante	1 452 669,00	-240 000,00	-240 000,00
6521	Déficit des budgets annexes	700 000,00	-200 000,00	-200 000,00
6531	Indemnités	42 034,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	400,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	257 423,00	0,00	0,00
656	Participations	160 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	272 800,00	-40 000,00	-40 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		139 810 369,00	1 154 796,00	1 154 796,00
66	Charges financières (B)	560 594,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	539 113,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 481,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C)	62 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	11 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	20 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	17 037,00	156 589,28	156 589,28
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		140 470 000,00	1 311 385,28	1 311 385,28
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	14 310 000,00	401 500,00	401 500,00
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	30 000,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	30 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	14 250 000,00	401 500,00	401 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		14 310 000,00	401 500,00	401 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		154 780 000,00	1 712 885,28	1 712 885,28
				+
			RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				156 492 885,28

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	128 792,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	108 311,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 481,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Code	Libellé	Montant	Montant	Montant
001				
002				
003				
004				
005				
006				
007				
008				
009				
010				
011				
012				
013				
014				
015				
016				
017				
018				
019				
020				
021				
022				
023				
024				
025				
026				
027				
028				
029				
030				
031				
032				
033				
034				
035				
036				
037				
038				
039				
040				
041				
042				
043				
044				
045				
046				
047				
048				
049				
050				
051				
052				
053				
054				
055				
056				
057				
058				
059				
060				
061				
062				
063				
064				
065				
066				
067				
068				
069				
070				
071				
072				
073				
074				
075				
076				
077				
078				
079				
080				
081				
082				
083				
084				
085				
086				
087				
088				
089				
090				
091				
092				
093				
094				
095				
096				
097				
098				
099				
100				

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services. domaine. ventes diverses	4 796 197,31	1 700,00	1 700,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	1 240 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	2 690 147,31	1 700,00	1 700,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	580 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	286 050,00	0,00	0,00
74	Contributions et participations	145 302 486,69	220 000,00	220 000,00
744	FCTVA	45 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	65 000,00	220 000,00	220 000,00
7473	Participation départements	80 000 000,00	0,00	0,00
7474	Participation communes	47 641 350,58	0,00	0,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	17 489 286,11	0,00	0,00
748	Autres participations	61 850,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	44 512,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	44 512,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 170 150,00	19 700,00	19 700,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	270 050,00	0,00	0,00
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	900 100,00	19 700,00	19 700,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		151 313 346,00	241 400,00	241 400,00
76	Produits financiers (B)	65 000,00	0,00	0,00
765	Escomptes obtenus	65 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	130 600,00	58 240,00	58 240,00
7711	Dédits et pénalités perçus	20 000,00	0,00	0,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	500,00	0,00	0,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	58 240,00	58 240,00
7788	Autres produits exceptionnels	80 000,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		151 508 946,00	299 640,00	299 640,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	3 271 054,00	162 152,00	162 152,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	30 000,00	0,00	0,00
7768	Neutralisation des amortissements	2 415 885,22	162 150,00	162 150,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	825 168,78	2,00	2,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 271 054,00	162 152,00	162 152,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		154 780 000,00	461 792,00	461 792,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	1 251 093,28
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	156 492 885,28
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses d'équipement	15 916 795,00	5 865 446,63	1 531 431,00	1 531 431,00	23 313 672,63
- Non individualisées en programmes d'équipement	15 916 795,00	5 865 446,63	1 531 431,00	1 531 431,00	23 313 672,63
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	15 916 795,00	5 865 446,63	1 531 431,00	1 531 431,00	23 313 672,63
- Individualisées en programmes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	607 500,00	0,00	0,00	607 500,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	607 500,00	0,00	0,00	607 500,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	1 672 151,00	0,00	8 272,02	8 272,02	1 680 423,02
040 Opérations d'ordre entre sections	3 271 054,00		162 152,00	162 152,00	3 433 206,00
041 Opérations patrimoniales	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
Dépenses d'investissement - Total	21 160 000,00	6 472 946,63	1 701 855,02	1 701 855,02	29 334 801,65
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					29 334 801,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
Recettes d'équipement	3 500 000,00	7 000 000,00	0,00	0,00	10 500 000,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	3 050 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	3 750 000,00
Opérations d'ordre entre sections	14 310 000,00		401 500,00	401 500,00	14 711 500,00
041 Opérations patrimoniales	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
Recettes d'investissement - Total	21 160 000,00	7 000 000,00	1 101 500,00	1 101 500,00	29 261 500,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					73 301,65
=					
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					29 334 801,65

(1) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		15 916 795,00	5 865 446,63	1 531 431,00	1 531 431,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	825 860,00	203 325,55	171 845,00	171 845,00
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions,droits similaires,brevets...	725 860,00	203 325,55	171 845,00	171 845,00
21	Immobilisations corporelles	11 440 935,00	2 202 854,69	999 586,00	999 586,00
21351	Bâtiments publics	1 498 500,00	370 380,37	123 899,00	123 899,00
21531	Réseaux de transmission	234 500,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	321 360,00	33 076,58	-13 700,00	-13 700,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	4 987 541,00	538 384,36	234 798,00	234 798,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	1 307 893,00	38 695,00	238 474,80	238 474,80
21571	Ateliers	21 650,00	0,00	36 240,00	36 240,00
21578	Autre matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres install., mat et outil. techn.	257 867,00	55 202,90	24 753,20	24 753,20
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	4 500,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	1 808 066,00	314 840,82	70 000,00	70 000,00
2182	Matériel de transport	45 000,00	423 782,44	2 862,00	2 862,00
2183	Matériel informatique	395 260,00	19 440,00	128 400,00	128 400,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	470 478,00	378 824,77	118 043,00	118 043,00
2188	Autres immobilisations corporelles	92 820,00	25 727,45	35 816,00	35 816,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 650 000,00	3 459 266,39	360 000,00	360 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	1 300 000,00	3 249 560,08	360 000,00	360 000,00
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	2 050 000,00	209 706,31	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	607 500,00	0,00	0,00
20412	Subv. public - Bâtiments, installations	0,00	607 500,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		1 672 151,00	0,00	8 272,02	8 272,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 329 560,36	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 329 560,36	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	339 590,64		8 272,02	8 272,02

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	3 500 000,00	7 000 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. départements	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	500 000,00	7 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	7 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	3 050 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
10222	FCTVA	3 000 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (2) (3)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (2) (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	3 271 054,00	162 152,00	162 152,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. nat.	0,00	1,00	1,00
13912	Sub. transf cpte résult. régions	5 103,33	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. départements	817 234,09	0,00	0,00
13918	Autres sub. transf équipement	2 831,36	0,00	0,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	0,00	1,00	1,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	30 000,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	2 415 885,22	162 150,00	162 150,00
	RECETTES (2)	14 310 000,00	401 500,00	401 500,00
040	Opérations d'ordre entre sections	14 310 000,00	401 500,00	401 500,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	30 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	0,00	417,86	417,86
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	30 000,00	-417,86	-417,86
21562	Matériel non mobile incendie et secours	0,00	0,00	0,00
21571	Ateliers	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	6 750,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	945 000,00	69 175,04	69 175,04
281311	Bâtiments administratifs	35 430,00	0,00	0,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	1 650 000,00	529 352,00	529 352,00
281351	Bâtiments publics	540 000,00	-3 147,24	-3 147,24
281531	Réseaux de transmission	600 000,00	-9 207,21	-9 207,21
281532	Réseaux d'alerte	277 806,00	-13 883,00	-13 883,00
281538	Autres réseaux	275 000,00	6 946,61	6 946,61
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	3 800 000,00	-1 483,15	-1 483,15
281562	Matériel non mobile incendie et secours	945 000,00	12 867,36	12 867,36
281571	Ateliers	80 000,00	-11 458,69	-11 458,69
281578	Autre matériel et outillage technique	0,00	290,00	290,00
28158	Autres immobilisations	175 000,00	7 616,55	7 616,55
2817311	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	14,00	0,00	0,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	1 190 000,00	-1 593,00	-1 593,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	2 360 000,00	-144 321,74	-144 321,74
28182	Matériel de transport	465 000,00	-33 516,08	-33 516,08
28183	Matériel informatique	445 000,00	23 982,72	23 982,72
28184	Matériel de bureau et mobilier	340 000,00	-24 435,16	-24 435,16
28188	Autres immobilisations corporelles	120 000,00	-5 685,01	-5 685,01
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	300 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	300 000,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	300 000,00	0,00	0,00
1324	Subv. non transf. communes	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 2 494 319,78	8 274,02	II 8 274,02
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 329 560,36	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 329 560,36	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 164 759,42	8 274,02	8 274,02
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	825 168,78	2,00	2,00
020	Dépenses imprévues	339 590,64	8 272,02	8 272,02

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 502 593,80	6 472 946,63	0,00	8 975 540,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 17 300 000,00	1 101 500,00	VI 1 101 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		3 000 000,00	700 000,00	700 000,00
10222	FCTVA	3 000 000,00	700 000,00	700 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		14 300 000,00	401 500,00	401 500,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	6 750,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	945 000,00	69 175,04	69 175,04
281311	Bâtiments administratifs	35 430,00	0,00	0,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	1 650 000,00	529 352,00	529 352,00
281351	Bâtiments publics	540 000,00	-3 147,24	-3 147,24
281531	Réseaux de transmission	600 000,00	-9 207,21	-9 207,21
281532	Réseaux d'alerte	277 806,00	-13 883,00	-13 883,00
281538	Autres réseaux	275 000,00	6 946,61	6 946,61
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	3 800 000,00	-1 483,15	-1 483,15
281562	Matériel non mobile incendie et secours	945 000,00	12 867,36	12 867,36
281571	Ateliers	80 000,00	-11 458,69	-11 458,69
281578	Autre matériel et outillage technique	0,00	290,00	290,00
28158	Autres immobilisations	175 000,00	7 616,55	7 616,55
2817311	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	14,00	0,00	0,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	1 190 000,00	-1 593,00	-1 593,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	2 360 000,00	-144 321,74	-144 321,74
28182	Matériel de transport	465 000,00	-33 516,08	-33 516,08
28183	Matériel informatique	445 000,00	23 982,72	23 982,72
28184	Matériel de bureau et mobilier	340 000,00	-24 435,16	-24 435,16
28188	Autres immobilisations corporelles	120 000,00	-5 685,01	-5 685,01
481...	Charges à répartir			
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	18 401 500,00	7 000 000,00	73 301,65	0,00	25 474 801,65

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 8 975 540,43
Ressources propres disponibles	VIII 25 474 801,65
Solde	IX = VIII – IV (4) 16 499 261,22

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le signe algébrique.

Code	Libellé	Montant	Montant	Montant
1000				
1001				
1002				
1003				
1004				
1005				
1006				
1007				
1008				
1009				
1010				
1011				
1012				
1013				
1014				
1015				
1016				
1017				
1018				
1019				
1020				
1021				
1022				
1023				
1024				
1025				
1026				
1027				
1028				
1029				
1030				
1031				
1032				
1033				
1034				
1035				
1036				
1037				
1038				
1039				
1040				
1041				
1042				
1043				
1044				
1045				
1046				
1047				
1048				
1049				
1050				
1051				
1052				
1053				
1054				
1055				
1056				
1057				
1058				
1059				
1060				
1061				
1062				
1063				
1064				
1065				
1066				
1067				
1068				
1069				
1070				
1071				
1072				
1073				
1074				
1075				
1076				
1077				
1078				
1079				
1080				
1081				
1082				
1083				
1084				
1085				
1086				
1087				
1088				
1089				
1090				
1091				
1092				
1093				
1094				
1095				
1096				
1097				
1098				
1099				
1100				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû à la date de vote du budget
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2021901340Y00001	23/11/2021	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00603252203/43647895043	23/11/2021	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					36 114 513,00									
1641 Emprunts en euros (total)					36 114 513,00									
2003 MON214199EUR/0219549	Dexia Credit Local	09/10/2003	15/10/2003	01/12/2003	914 513,00	F		4,940	0,000		A	C	O	A-1
2007 MIN255318EUR/0270300	Dexia Credit Local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00	F	EURIBOR 3 MOIS + 0,10%	4,700	0,000		A	C	O	A-1
2007 MIN255320EUR/0270304	Dexia Credit Local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00	F	EURIBOR 3 MOIS + 0,10%	4,950	0,000		A	C	O	A-1
2010.063/A101011W	Caisse d'Epargne	05/05/2010	05/01/2012	25/04/2012	2 000 000,00	F	EURIBOR 3 MOIS + 0,20%	3,340	0,000		T	C	O	A-1
2012.025/A10120105	Caisse d'Epargne	14/02/2012	25/04/2012	25/07/2012	4 000 000,00	F		5,870	0,000		T	C	O	A-1
2012.063/A1012250	Caisse d'Epargne	19/04/2012	25/05/2012	25/08/2012	2 000 000,00	F		5,690	0,000		T	C	O	A-1
2014 MON502150EUR	La Banque Postale	19/12/2014	05/02/2015	01/09/2015	2 900 000,00	F		2,400	0,000		T	C	O	A-1
2015 MON506772EUR	La Banque Postale	28/12/2015	25/01/2016	01/08/2016	1 800 000,00	F		2,120	0,000		T	C	O	A-1
2019 MON530109EUR/0531454	La Banque Postale	13/12/2019	03/02/2020	01/06/2020	5 000 000,00	F		1,120	0,000		T	C	O	A-1
2020 MIN534519EUR	La Banque Postale	09/11/2020	06/09/2021	01/01/2022	6 000 000,00	F		0,950	0,000		T	C	O	A-1
2021 - 2890	Société Générale	23/08/2021			7 000 000,00	F		0,940	0,000		T	C	O	A-1
2022 - EMPRUNT 2022	EMPRUNT 2022				500 000,00	F		1,300	0,000		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BS - BS - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					36 114 513,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		28 055 263,89					1 329 560,36	539 113,00	0,00	128 791,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		28 055 263,89					1 329 560,36	539 113,00	0,00	128 791,66
2003 MON214199EUR/0219549	N	0,00	A-1	314 530,07	6,00	F		4,940	48 311,28	15 537,79	0,00	1 104,17
2007 MIN255318EUR/0270300	N	0,00	A-1	172 924,29	1,00	F		4,700	172 924,29	8 127,50	0,00	0,00
2007 MIN255320EUR/0270304	N	0,00	A-1	1 346 354,20	16,00	F		4,950	57 141,74	66 644,53	0,00	26 590,01
2010.063/A101011W	N	0,00	A-1	1 025 000,00	11,00	F		3,340	100 000,00	32 982,50	0,00	5 624,90
2012.025/A10120105	N	0,00	A-1	3 109 371,87	16,00	F		5,870	126 356,99	182 263,69	0,00	32 588,61
2012.063/A1012250	N	0,00	A-1	733 333,46	6,00	F		5,690	133 333,32	39 413,79	0,00	3 414,00
2014 MON502150EUR	N	0,00	A-1	1 921 250,00	14,00	F		2,400	145 000,00	44 805,00	0,00	3 670,92
2015 MON506772EUR	N	0,00	A-1	1 282 500,00	15,00	F		2,120	90 000,00	26 473,50	0,00	4 190,60
2019 MON530109EUR/0531454	N	0,00	A-1	4 650 000,00	24,00	F		1,120	200 000,00	51 240,00	0,00	4 291,78
2020 MINS34519EUR	N	0,00	A-1	6 000 000,00	24,00	F		0,950	250 000,00	60 846,18	0,00	13 959,72
2021 - 2890	N	0,00	A-1	7 000 000,00	25,00	F		0,940	0,00	7 541,67	0,00	33 356,95
2022 - EMPRUNT 2022	N	0,00	A-1	500 000,00	25,00	F		1,300	8 492,74	3 236,85	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BS - BS - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		28 055 263,89					1 329 560,36	539 113,00	0,00	128 791,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	28 055 263,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	Bâtiments : Agencement Bâtiments	15	18/02/1998
L	Bâtiments : Construction Bâtiments	30	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Mobilier	15	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Matériel de bureau	10	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Mat. Électrique / Electronique	5	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Matériel santé	10	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Incendie et secours	10	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Cellule Amovible Spécialisée	15	18/02/1998
L	Matériel informatique : Périphériques	5	18/02/1998
L	Matériel informatique : Info- Poste de travail	5	18/02/1998
L	Matériel informatique : Info- Système centraux	5	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Classiques	10	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Electrique / Electronique	5	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Spécifiques	20	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Transmissions	15	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : CAS, CID,VLTT, VSR, VPI, CCI, CYNOPHILE	15	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : GCA, SEMI REMORQUE	17	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : MRP	20	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : Autres Vehicule /Secours	10	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : VRM	6	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : VSAB	8	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : Garantie décennale EPA	5	18/02/1998
L	Véhicules Divers : Voitures	10	18/02/1998
L	Logiciels : logiciels d'application et progiciels	8	11/06/2010
L	Logiciels : Logiciels bureautiques	3	11/06/2010
L	Projet refonte syst opérationnel-evolution réseaux radioélec comm opérationnelles (SIOP)	15	14/10/2010
L	Véhicules Feux Urbains : FPT, FPTM, FPTL, FPTLHR, FPTL/SR	17	23/06/2016
L	Véhicules Feux Urbains : EPA, EPSA, EPC	20	23/06/2016
L	Véhicules Feux de Forêts et Divers : CCLA <= 3,5 T, CCLB >=3,5 T, CCLFC, CCFM,CCFS,CCGC, CGCA	20	23/06/2016
L	Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VEMA (CPCE)	20	23/06/2016
L	Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VL , VTP	12	23/06/2016
L	Mobilier / Matériel Bureau : Photocopieurs	5	22/06/2018

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES						A3
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
	A		B	C = A + B	D	E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1
(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					232 800,00
6574	21-39	Participation au budget de fonctionnement	UDSPAM	Association	175 000,00
6574	21-39	Participation au budget de fonctionnement	AMISDIS	Association	49 000,00
6574	21-39	Participation au budget de fonctionnement	ADRASEC 06	Association	3 000,00
6574	21-39	Participation au budget de fonctionnement	Pupilles Orphelins	Association	5 800,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME							B6
N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	88 864 116,00	12 840 068,86	101 704 184,86	23 848 795,36	12 302 307,39	13 433 552,00	39 421 530,11
CIS CANNES PASTOUR	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	330 000,00	800 000,00	3 370 000,00
CIS CARROS	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	50 000,00	400 000,00	3 550 000,00
CIS CASTAGNIERS	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	14 265,58	450 000,00	800 000,00	735 734,42
CIS GUILLAUME	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	0,00	280 000,00	450 000,00	2 470 000,00
CIS ISOLA	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	180 000,00	350 000,00	1 470 000,00
CIS LA TURBIE	4 850 000,00	0,00	4 850 000,00	4 661 541,06	188 458,94	0,00	0,00
CIS NICE MAGNAN REHABILITATION ET RENFORCEMENT SISMIQUE	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	0,00	450 000,00	1 950 000,00	1 100 000,00
CIS PEGOMAS	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	0,00	230 000,00	400 000,00	2 570 000,00
CIS PUGET THENIERS	5 750 000,00	5 810 000,00	11 560 000,00	5 363 654,93	448 345,07	0,00	0,00
CIS ROQUEBILLIERE	3 000 000,00	-107 713,64	2 892 286,36	2 887 330,36	4 956,00	0,00	0,00
CIS ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	27 499,00	619 706,31	1 000 000,00	252 794,69
CIS ST LAURENT DU VAR	3 200 000,00	-16 366,98	3 183 633,02	3 182 193,56	1 439,46	0,00	0,00
CIS ST MARTIN DU VAR	6 950 000,00	7 250 000,00	14 200 000,00	4 406 473,36	2 843 526,64	0,00	0,00
CIS ST MARTIN VESUBIE	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00	15 696,00	630 000,00	1 200 000,00	3 354 304,00
CIS ST SAUVEUR SUR TINEE	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	0,00	280 000,00	450 000,00	2 470 000,00
CIS TOURETTE LEVENS	3 400 000,00	-107 024,52	3 292 975,48	3 288 141,51	4 833,97	0,00	0,00
CIS VENCE	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	180 000,00	450 000,00	3 370 000,00
MATERIELS ROULANTS : 1 Camion Logistique	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
MATERIELS ROULANTS : 1 UMM Unité Mobile Mécanique	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
MATERIELS ROULANTS : 1 VSAV Petit gabarit électrique	86 000,00	0,00	86 000,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00
MATERIELS ROULANTS : 10 CCRL (SR ou OD)	2 336 020,00	0,00	2 336 020,00	0,00	893 200,00	0,00	1 442 820,00
MATERIELS ROULANTS : 12 VL Electrique	276 000,00	0,00	276 000,00	0,00	0,00	69 000,00	207 000,00
MATERIELS ROULANTS : 16 CCFM	4 768 534,00	0,00	4 768 534,00	0,00	1 126 820,00	580 312,00	3 061 402,00
MATERIELS ROULANTS : 16 Porte Berce	1 260 005,00	-68 826,00	1 191 179,00	0,00	400 000,00	309 000,00	482 179,00
MATERIELS ROULANTS : 2 BEA HR	609 000,00	0,00	609 000,00	0,00	300 000,00	0,00	309 000,00
MATERIELS ROULANTS : 2 EPA	1 583 400,00	0,00	1 583 400,00	0,00	0,00	780 000,00	803 400,00
MATERIELS ROULANTS : 2 VSAV 4x4	235 000,00	0,00	235 000,00	0,00	235 000,00	0,00	0,00
MATERIELS ROULANTS : 24 VTU 1	715 279,00	0,00	715 279,00	0,00	0,00	256 200,00	459 079,00
MATERIELS ROULANTS : 25 VLTT	932 548,00	0,00	932 548,00	0,00	356 569,00	0,00	575 979,00
MATERIELS ROULANTS : 3 CCRM	865 452,00	0,00	865 452,00	0,00	865 452,00	0,00	0,00
MATERIELS ROULANTS : 3 VSRM Chassis	219 454,00	0,00	219 454,00	0,00	71 000,00	0,00	148 454,00
MATERIELS ROULANTS : 3 VSRM Equipement	556 362,00	0,00	556 362,00	0,00	180 000,00	0,00	376 362,00
MATERIELS ROULANTS : 31 VL	535 000,00	0,00	535 000,00	0,00	45 000,00	112 000,00	378 000,00
MATERIELS ROULANTS : 4 VLJ	150 818,00	0,00	150 818,00	0,00	0,00	36 050,00	114 768,00
MATERIELS ROULANTS : 5 FPTL	1 486 557,00	0,00	1 486 557,00	0,00	280 000,00	288 400,00	918 157,00
MATERIELS ROULANTS : 5 FPTL	1 221 101,00	0,00	1 221 101,00	0,00	230 000,00	236 900,00	754 201,00
MATERIELS ROULANTS : 5 VLM	212 365,00	0,00	212 365,00	0,00	40 000,00	41 200,00	131 165,00
MATERIELS ROULANTS : 5 VTP	175 200,00	0,00	175 200,00	0,00	0,00	66 990,00	108 210,00
MATERIELS ROULANTS : 62 VSAV	5 597 829,00	0,00	5 597 829,00	0,00	0,00	1 995 239,00	3 602 590,00
MATERIELS ROULANTS : 68 VTU 2	1 162 192,00	0,00	1 162 192,00	0,00	0,00	326 261,00	835 931,00

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BS - BS - 2022

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Code	Libellé	(1)	(2)	Différence	Commentaire
001	001				
002	002				
003	003				
004	004				
005	005				
006	006				
007	007				
008	008				
009	009				
010	010				
011	011				
012	012				
013	013				
014	014				
015	015				
016	016				
017	017				
018	018				
019	019				
020	020				
021	021				
022	022				
023	023				
024	024				
025	025				
026	026				
027	027				
028	028				
029	029				
030	030				
031	031				
032	032				
033	033				
034	034				
035	035				
036	036				
037	037				
038	038				
039	039				
040	040				
041	041				
042	042				
043	043				
044	044				
045	045				
046	046				
047	047				
048	048				
049	049				
050	050				
051	051				
052	052				
053	053				
054	054				
055	055				
056	056				
057	057				
058	058				
059	059				
060	060				
061	061				
062	062				
063	063				
064	064				
065	065				
066	066				
067	067				
068	068				
069	069				
070	070				
071	071				
072	072				
073	073				
074	074				
075	075				
076	076				
077	077				
078	078				
079	079				
080	080				
081	081				
082	082				
083	083				
084	084				
085	085				
086	086				
087	087				
088	088				
089	089				
090	090				
091	091				
092	092				
093	093				
094	094				
095	095				
096	096				
097	097				
098	098				
099	099				
100	100				

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BS - BS - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		220,00	0,00	220,00	214,00	1,00	215,00
Adjoint administratif	C	13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint administratif Assistant de communication	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	56,00	0,00	56,00	54,70	0,00	54,70
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	63,00	0,00	63,00	62,00	0,00	62,00
Administrateur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	10,00	0,00	10,00	9,60	0,00	9,60
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Directeur territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	22,00	0,00	22,00	21,10	0,00	21,10
Rédacteur principal de 2ème classe	B	35,00	0,00	35,00	33,60	0,00	33,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		152,00	0,00	152,00	146,50	5,00	151,50
Adjoint technique	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	29,00	0,00	29,00	28,80	0,00	28,80
Agent de maîtrise principal	C	59,00	0,00	59,00	59,00	0,00	59,00
Info ingénieur en chef Chargé de l'exécution du schéma directeur informatique	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Info ingénieur en chef Chef de projet	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur chargé de la construction des opérations bâtimentaires	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur en chef	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur ppal Chargé des systèmes de traitement de l'alerte	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	7,00	0,00	7,00	5,90	0,00	5,90
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien principal de 1ère classe	B	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Technicien principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BS - BS - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Préparateur en pharmacie de classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Vétérinaire (médecin hors classe)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1 282,00	0,00	1 282,00	1 280,00	1,00	1 281,00
Adjudant	C	576,00	0,00	576,00	575,30	0,00	575,30
Cadre de santé de 1ère classe (Commandant)	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre de santé de 2ème classe (Capitaine)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre supérieur de santé (Lieutenant-Colonel)	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Capitaine	A	60,00	0,00	60,00	60,00	0,00	60,00
Caporal	C	97,00	0,00	97,00	97,00	0,00	97,00
Caporal-chef	C	43,00	0,00	43,00	43,00	0,00	43,00
Colonel	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Colonel hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Commandant	A	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Contrôleur général	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmier de classe normale (Lieutenant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier de classe supérieure (Lieutenant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier hors classe (Capitaine)	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Lieutenant de 1ère classe	B	35,00	0,00	35,00	35,00	0,00	35,00
Lieutenant de 2ème classe	B	82,00	0,00	82,00	82,00	0,00	82,00
Lieutenant hors classe	A	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Lieutenant-colonel	A	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Médecin de classe exceptionnelle (Colonel)	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Médecin de classe normale stagiaire (Capitaine)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin de classe normale titulaire (Commandant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe (Lieutenant-Colonel)	A	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
Pharmacien de classe exceptionnelle (Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Pharmacien de classe normale stagiaire (Capitaine)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien de classe normale titulaire (Commandant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien hors classe (Lieutenant-Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sapeur	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sergent	C	306,00	0,00	306,00	305,00	0,00	305,00
Service de Santé et de Secours Médical Vétérinaire Médecin hors classe de SPP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1 657,00	0,00	1 657,00	1 640,50	9,00	1 649,50

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BS - BS - 2022

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif Assistante de communication	C	ADM	354.0	0,00	3-a*	CDD
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	TECH	599	0,00	3-2	CDI
Info ingénieur en chef Chargé de l'exécution du schéma directeur informatique	A	TECH	971.0	0,00	3-3-2°	CDI
Info ingénieur en chef Chef de projet	A	TECH	971.0	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur chargé de la construction des opérations bâtimentaires	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur ppal Chargé des systèmes de traitement de l'alerte	A	TECH	791	0,00	3-3-2°	CDI
Préparateur en pharmacie de classe supérieure	B	MT	684	0,00	3-3-1°	CDI
Préparateur en pharmacie de classe supérieure	B	MT	707	0,00	3-3-1°	CDI
Service de Santé et de Secours Médical Vétérinaire	A	OTR	1150	0,00	3-3-1°	CDI
Médecin hors classe de SPP						
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-547 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-547.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BS - BS - 2022

(6) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public départemental	Cantine administrative	01/01/2003	14/03/2003	28060051100263	SPA	non

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/02/2022

Présenté par Le président (1),

A Nice, le 15/03/2022

Le président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session

A Nice, le 15/03/2022

Les membres du conseil d'administration,

Asso Bernard	
Borré Anthony	
Carretero Didier	
Donadey Pierre	
Duquesne Céline	
Frontoni Gaëlle	
Ginesy Charles-Ange	
Gourdon Marie-Louise	
Khaldi-Bououghroum Fatima	
Lafitte Jean-Pierre	
Lellouche Vanessa	
Martin Alexandra	
Olivier Michèle	
Sattonnet Anne	
Soussi Philippe	
Thaon Jean	
Verola Auguste	

Certifié exécutoire par Le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice: 22
 Nombre de membres présents: 17
 Nombre de suffrages exprimés: 18 (15 + 3 pouvoirs)

VOTES:
 Pour: 18
 Contre: 0
 Abstentions: 0

Date de convocation: le 21 février 2022

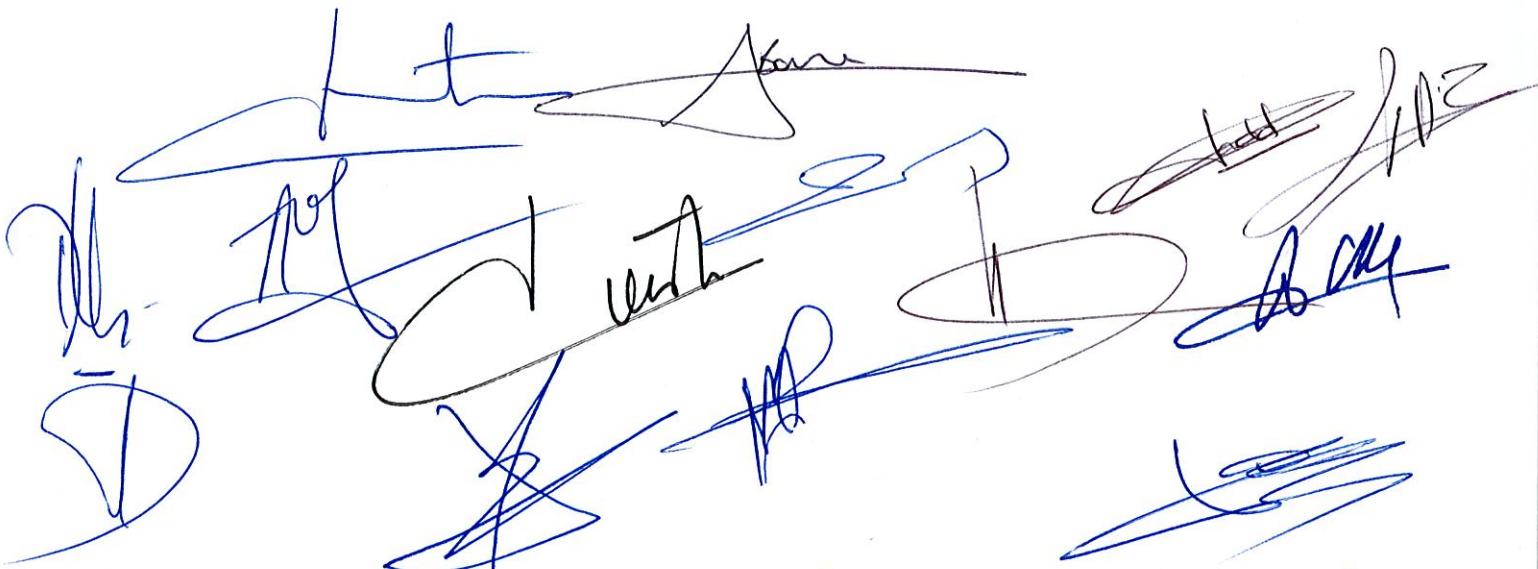
Présenté par le président,
 A Nice, le 15 mars 2022

Le président,



Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session
 A Nice, le 15 mars 2022

Les membres du conseil d'administration,



Certifié exécutoire par M. le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25 mars 2022 et de la publication le 25 mars 2022

A Villeneuve-Loubet, le 25 mars 2022



